
**DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉVALUATION
ENVIRONNEMENTALE ET STRATÉGIQUE**

**DIRECTION DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE
DES PROJETS TERRESTRES**

**Deuxième série de questions et commentaires
concernant le projet de construction d'un poste à 315-25 kV
à la station d'épuration des eaux usées Jean-R. Marcotte
par la Ville de Montréal**

Dossier 3211-11-118

Le 16 janvier 2017

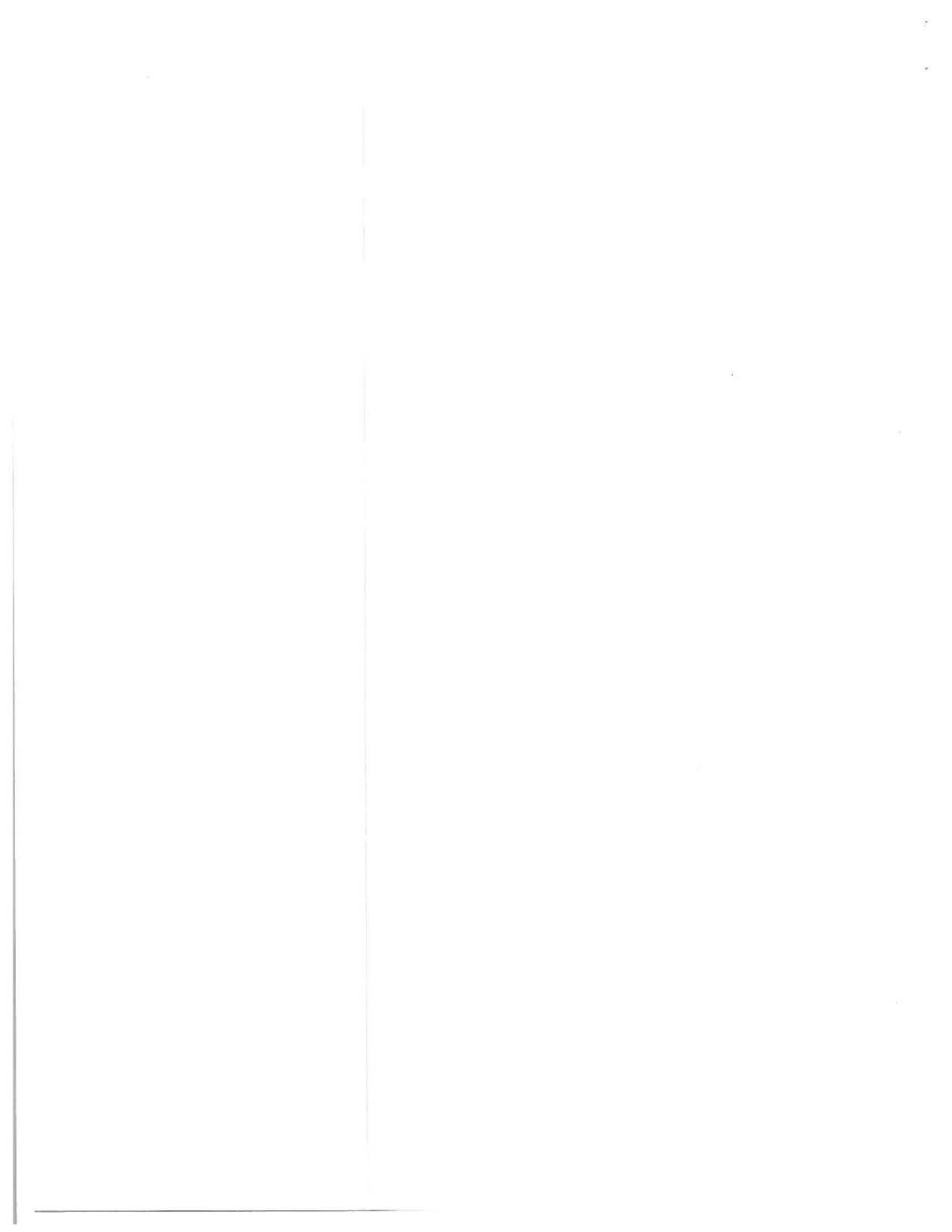
***Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques***

Québec 



Table des matières

INTRODUCTION.....	1
QUESTIONS ET COMMENTAIRES	1
1. ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES	1
2. MILIEU BÂTI.....	1
3. ARCHÉOLOGIE.....	2



INTRODUCTION

Le présent document comprend une deuxième série de questions et des commentaires adressés à la Ville de Montréal dans le cadre de l'analyse de recevabilité de l'étude d'impact sur l'environnement pour le projet de poste à 315-25 kV à la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte.

Ce document découle de l'analyse réalisée par la Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres en collaboration avec les unités administratives concernées du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ainsi que de certains autres ministères et organismes. Cette analyse a permis de vérifier si les exigences de la directive du ministre et du Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement (chapitre Q-2, r. 23) ont été traitées de façon satisfaisante par l'initiateur de projet.

Avant de rendre l'étude d'impact publique, le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques doit s'assurer qu'elle contient les éléments nécessaires à la prise de décision. Il importe donc que les renseignements demandés dans ce document soient fournis au Ministère afin qu'il puisse juger de la recevabilité de l'étude d'impact et, le cas échéant, recommander au ministre de la rendre publique.

QUESTIONS ET COMMENTAIRES

1. ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES


QC-2 Le document de réponses inclus l'ensemble des engagements supplémentaires demandés pour rendre l'étude d'impact recevable à l'égard de la prévention de l'introduction et de la propagation de plantes exotiques envahissantes. Néanmoins, pour compléter les renseignements, veuillez fournir le fichier de forme ayant servi à faire la carte 3-2 de l'annexe 1 incluant les renseignements du tableau 3 de la **QC-16** du premier document de réponses à la première série de questions et commentaires.

2. MILIEU BÂTI

QC-3 Pour répondre à la **QC-20** de la première série de questions et commentaires, les projets de développement à proximité du poste projeté ont été présentés sur la carte 1-1 de l'annexe 1 du document de réponses à la première série de questions et commentaires. Aux pages 15 et 16 de ce document, les impacts appréhendés du poste sont décrits. Toutefois, le secteur situé directement aux abords de la station d'épuration des eaux usées Jean R. Marcotte près de la station de relevé sonore numéro 1 sur la carte 1-1 n'y est pas décrit. Veuillez décrire et identifier le projet de développement prévu au site situé près de la station de relevé sonore numéro 1 ainsi que l'emplacement prévu pour le développement du projet Faubourg Pointe-aux-Prairies.

3. ARCHÉOLOGIE

QC-4 Afin de compléter la réponse à la **QC-21**, le Ministère de la Culture et des Communications souhaite que l'inventaire archéologique qui sera réalisé dans la zone de potentiel archéologique comprise dans l'emprise du projet lui soit présenté avant la fin de la période de l'analyse de l'acceptabilité du projet, soit approximativement au printemps 2017.


Marie-Lou Coulombe, Biologiste, M.Sc.
Chargée de projet